

ECH@di RESEAU

N° 27

vendredi 5 juin 2020

CE JEUDI 4 JUIN, JOUR DE « MIRACLES » !

Un demandeur d'asile avait obtenu la protecteur subsidiaire (et donc précaire), mais il s'est battu, avec l'aide d'une association, pour être reconnu réfugié dans le cadre de la convention de Genève. Malgré l'avis de la responsable de son CADA qui pensait cela impossible, il vient de l'obtenir.

Nous cherchions depuis un mois, sans aucun résultat, un appartement pour une un couple et leurs trois enfants, en voie de régularisation. La situation d'accueil provisoire devenait intenable et nous avons relancé un appel ce 4 juin au matin. Une heure après, nous avons trois réponses dont une s'est avérée réalisable.

Oui, des « petits miracles », mais qui devraient être des banalités, voire des normalités.

LA RÉGULARISATION DES SANS PAPIERS

Participez à une consultation sur la régularisation des sans-papiers ! Les États Généraux des Migrations (EGM) appellent, avec d'autres associations, collectifs et syndicats, à la régularisation de toutes les personnes sans-papiers.

Chacun-e est invité.e à participer à cette construction collective en déposant les contributions individuelles et/ou collectives sur l'adresse : egmigrations.marseille@gmail.com, et ce avant le dimanche 14 Juin .

Le résultat de cette consultation fera l'objet d'une présentation publique, selon des modalités à définir en fonction du contexte à cette époque.

30 mai, manifestations pour la régularisation des sans-papiers. A lire en ce qui concerne Marseille : [https://www.facebook.com/article La Marseillaise](https://www.facebook.com/article-La-Marseillaise) et [https://Marseille infos autonomes](https://Marseille-Infos-Autonomes)

L'HÉBERGEMENT/LOGEMENT

MSF recherche un lieu d'hébergement à Marseille. MSF est en train de travailler sur la mise en œuvre d'un lieu d'hébergement pour une trentaine de jeunes dont la minorité n'a pas été reconnue lors de l'évaluation faite par le département et ayant intention de faire un recours. L'objectif est de démarrer ce dispositif en juillet.

Vous serez informés de l'avancement du projet , mais sachez que MSF cherche activement un lieu (ou deux) pour accueillir au total 30 jeunes pour 6 mois minimum.

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à les soumettre à MSF sachant que le diocèse et l'APHM ont déjà été sollicités, sans succès. Aloys Vimard, coordinateur projet (msf-marseille@paris.msf.org).

Rendez-vous également à Marseille le mercredi 17 juin à 19h dans les locaux de l'antenne MSF, au 94, avenue du Prado, pour une réunion d'information.

Abandon des MNA par les autorités. En pleine crise sanitaire, *Médecins sans frontières* et *Médecins du Monde* tirent le constat alarmant de l'abandon par les conseils départementaux des adolescents en procédure pour faire reconnaître leur minorité et leur isolement. L'hébergement, l'accès aux soins et à la nourriture de ces mineurs ont plus que jamais reposé sur l'engagement des associations et collectifs citoyens, sans qu'aucune protection adaptée ne leur soit proposée par les pouvoirs publics.

<https://www.medecinsdumonde.org/bilan-tragique-pour-les-mineurs-non-accompagnes>

Les suites du référé pour un hébergement inconditionnel : Le réseau Hospitalité, la Cimade et la FAS l'ont perdu devant le Tribunal Administratif de Marseille (n°23 & 25 du journal) et ont renoncé à le porter devant le Conseil d'Etat. Pour autant, avec un collectif qu'elles espèrent élargir, elles réfléchissent à poursuivre l'action. Nous vous tiendrons informé.e.s.

Prise en charge des familles évacuées, victimes de la catastrophe du 5 novembre. Après plus de 10 jours de négociations âpres et tendues, hier, en toute fin de journée, la mairie de Marseille est revenue sur sa décision absurde et irresponsable d'arrêter la prise en charge des familles évacuées qui, en plus d'être victimes de leur propriétaire marchand de sommeil, ont été aussi victimes de faux et usage de faux ! Elle a, dans un sursaut de lucidité, prolongé leur prise en charge et mise à l'abri comme le prévoit la loi !

<https://www.facebook.com/Marseilleencolere/>

LA DÉTRESSE ALIMENTAIRE

Marseille : la Banque alimentaire à court de ressources. Depuis le début de la crise sanitaire, la structure a vu fondre ses stocks. En temps normal, la structure humanitaire distribue chaque semaine 62 tonnes de marchandises, soit l'équivalent de 130 000 repas. Avec l'arrivée du Covid-19, la demande est passée à 95 tonnes, c'est-à-dire 70 000 repas supplémentaires. Conséquence directe : les stocks de la Banque alimentaire ont fondu. Ils sont même à peu près vides aujourd'hui. Et c'est d'autant plus inquiétant que ce sont les produits de base (riz, pâtes, farine, conserves) qui font le plus cruellement défaut. [https://www.laprovence.com/Banque alimentaire](https://www.laprovence.com/Banque_alimentaire).

Le collectif d'organisation qui a signé le communiqué sur l'urgence alimentaire à Marseille, poursuit son travail d'échanges et de réflexions pour voir les suites à lui donner. Nous vous tiendrons au courant.

LA VIE DU RÉSEAU

La page facebook du Réseau hospitalité Marseille recherche sa co-administratrice ou-et son co-administrateur ! Vous vous intéressez aux actions et informations de solidarité, vous avez du talent pour rédiger, présenter, rechercher, bref, communiquer : **alors venez !**

Merci de partager cette annonce et de nous faire signe si vous souhaitez nous rejoindre (contact@reseauhospitalite.org). Soyez les bienvenu.e.s !

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 29 mai et le 4 juin, le Réseau Hospitalité n'a pas reçu et relayé de nouvelles demandes d'hébergement, mais une relance concernant une famille de 5 personnes a enfin abouti.